[illegible] minutieusement relevé des lieux: deux petites mansardes, l'une servant de cuisine, [illegible] de trois mètres et longue de sept; [illegible] même grandeur servait de chambre à coucher à toute la famille.

Dans la cuisine, il y remarquait une cave placée sur un trapèd, et dans laquelle on y avait fait stamper du linge.

Sur la table, le pain, le beurre et les bols qui avaient servi aux enfants partis travailler.

Descente du parquet

A onze heures, le parquet représenté par MM. Delaté, juge d'instruction et Lebert, substitut du procureur de la République, qu'accompagnait M. Pocquet, greffier arrivait sur les lieux du crime.

M. Delaté lançait immédiatement des mandats d'arrêt contre l'assassin.

Dans l'après midi, M. Parisot continuant son enquête, entendu de nombreux témoins: les enfants de la victime et les locataires de la maison.

La scène du crime

On ne connaît pas encore exactement les circonstances dans lesquelles cet assassinat a été commis.

Personne n'a entendu aucune querelle, seule Mlle Clsive, dévideuse, demeurant au 5me étage, et qui allait, vers six heures au soir, demander des fers à repasser à la dame Lamont, a remarqué que cette dernière, paraissait surexcitée et ne lui avait donné satisfaction que sur un ton un peu bourru.

La fuite

On croit, et avec raison, que Denaire s'est sauvé en Belgique, à Ypres ou à Anvers, où il possède des parents. Il a emporté, sans doute, un livret de mariage, et une somme de quinze francs qui se trouvait dans la poche de sa victime.

M. Sergent qui venait rendre visite à une de ses amis l'a rencontré dans les escaliers mais n'a rien remarqué d'anormal dans ses allures.

L'autopsie

Après les constatations d'usage faites par le docteur Deleplanque, le cadavre a été transporté à la faculté de médecine où aura lieu l'autopsie qui sera pratiquée par M. le docteur Duilleul.

THÉATRE-KURSAAL

Lonte. — Il faut aller entendre et applaudir, au Kursaal, la jolie comédie de Weber, donnée hier soir sur cette aimable scène. C'est l'occasion d'une charmante suirée et d'un vif plaisir.

Dans le personnage de cette sévère Mme Daburon, modèle de toutes les vertus, qui est en même temps la belle et très cascadeuse Lonte, Mlle Cavell apporte une finesse, une grâce légère, en art délicat et souple, qu'on nous laisse pas de goûter. Les Lilliais qui n'iront pas voir la délicieuse comédienne feront plus qu'une faute: ils commettront une sottise.

Tous mes compliments à MM. Duard, Demey, Corbin et Mercier, tous très amusants sous les traits de Dupont, Castillon, Pronrollo et Daburon. A féliciter aussi Mmes Lebreton, Dulac et Trousseau, sans oublier Mlle Mersey, bonne fort agréable.

L'ensemble est, en somme, au-dessus de la critique. Aussi le public est il impardonnable de ne pas venir plus nombreux au Kursaal. Quand il n'aura par de vraie troupe de comédie, il se plaindra, mais je ne lui rendrai pas le pareille, car ce sera bien fait pour lui. — *L. BERT.*

Par les TEMPS FROIDS et HUMIDES

Na consommer d'autre apéritif

que l'excellent **VIN** de

BANYULS - TRILLES

soigneusement préparé avec de **VIEUX VIN** de **BANYULS** et le **MEILLEUR QUINQUINA** et vous en ressentirez vin les effets toniques et bienfaisants.

Dans tous les Cafés,

les bons Estaminets, les principales Épiceries et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette sur la bouteille

LES SPORTS

COLOMBOPHILIE

Aujourd'hui 1er janvier, la société des «Passe-Partout», estaminet du Chinois, 50, boulevard de Strasbourg, Roubaix, lira sa quatrième exposition de pigeons. M. Alois Dasqghel expoxera 39 de ces plus beaux sujets.

Au même endroit, le dimanche 5 janvier, exposition du pigeonnier de M. Victor Ducornou.

COMBATS DE COQS

A Lille. — Dimanche 1er janvier et mercredi 4 janvier, à 5 heures, à la *Brasserie Faidherbe*, rue de Tourcoing, grand concours.

Un coq gagnant, 60 fr.; deux coqs, 115 fr. — Mise 30 fr.

FOOT-BALL

Championnat des indépendants

Ce challenge est organisé par la jeune et active Union sportive de Roubaix. Sept sociétés y prendront part: F. S. Club Roubaisien, Union Lilloise de la Jeunesse, Union de Roubaix, Football Club Lillois, Olympique Amandinois, Kolsir Club Fives, et Union sportive de Roubaix.

Les matchs commenceront le dimanche 15 janvier pour se terminer le dimanche 26 avril.

LUTTE

Championnat régional de Lille organisé par le C. A. L., rue de Flers.

Lutteurs recompensés. — Le vainqueur de la poule entre les premiers du classe ralagerie obtient outre le prix de catégorie une plaquette de vermeil, don du ministère de l'instruction publique, ainsi qu'un don nouveau.

Poids lourds et poids moyens. — A chaque fois, trente francs en espèces, médaille argent grand modèle et un diplôme artistique.

A chaque 3e, quinze francs, médaille argent grand modèle et diplôme artistique.

A chaque 3e, dix francs, médaille bronze grand modèle et diplôme artistique.

A chaque 4e et 5e, cinq francs et diplôme artistique.

Poids légers. — 1er, vingt francs, médaille argent et diplôme artistique.

2e, dix francs, médaille argent grand modèle et diplôme artistique.

3e, cinq francs, médaille bronze grand modèle et diplôme artistique.

4e et 5e, cinq francs, diplôme artistique.

Les diplômes artistiques seront attribués à tout lutteur ayant remporté une victoire et n'étant pas classé dans les prix et dessus. Soit au minimum trois prix francs de prix.

LA TEMPÉRATURE

1 — DIMANCHE 1er JANVIER — 361

Temps probable. — La température va se tenir dans le voisinage de la normale, quelques averses sont encore probables dans l'Est.

LE NORD

HAUBOURDIN

L'ACCIDENT MORTEL. — Le corps du jeune Renard, victime de l'accident que nous avons relaté hier, au Hire: « Nouvelles de la Région », a été retiré du canal vers deux heures cet après-midi et transporté samedi au domicile des parents.

CONTUSIONNÉ. — L'n accident s'est produit vendredi après-midi à l'amidonnerie de M. Cousin-Devos, rue du Bac: un contremaître, M. Théry, a reçu sur le jambe, endessous du genou, une pompe de fabrique qui était tombée d'un étage supérieur. Il fut relevé et transporté à son domicile, rue du Bac. Il n'a heureusement que des contusions sans gravité.

VERLINGHEM

CHUTES D'UN ÉCHAFAUDAGE. — Cinq ouvriers travaillant pour le compte de M. Henri Deworre, entrepreneur de menuiserie à La Madeleine, sont tombés d'un échafaudage au château de Verlinghem, habité par Mme veuve Saint-Léger.

M. Vangenié aeul fut blessé à la tête, à la rotule et au genou. Son état n'est pas grave. Il a été transporté à son domicile, faubourg de Roubaix, à Lille.

Les quatre compagnons n'ont eu aucun mal.

ARMENTIÈRES

VOL. — Vendredi soir, vers dix heures, Marie Stricanne, dite Tarlaro, âgée de 60 ans, a été arrêtée et écrouée à Lille pour avoir volé le portemonnaie de M. François Debarque avec lequel elle était attablée à l'estaminet de la Basse-Ville, rue Sèche.

LA BASSÉE

LE VOL DURIEZ. — L'enquête ouverte par M. Coupillaud, juge d'instruction, a fait découvrir que l'auteur du cambriolage commis chez M. Duriez est la bonne de ce dernier, Palmyre Deulonnet, 24 ans, qui a rendu à son maître les sept billets de cent francs qu'elle lui avait dérobés. Elle les avait cachés sous une tuile de la toiture de l'habitation de M. Duriez.

DOUAI

A L'INSTRUCTION. — Hier matin à dix heures et demie, M. le Juge d'instruction a longuement interrogé Moreyrac et Audran, les auteurs des agressions nocturnes commises cet temps dernier, boulevard Vauban et rue Scullort.

LES BRASSEURS ET L'OCTROI. — Le système dit de l'abonnement a qui, depuis longtemps, régle les relations de la ville et des brasseurs au point de vue de la perception des droits d'octroi sur les bières, a vécu. A partir d'hier minuit, il a été remplacé par la pratique dite de l'exercice qui consiste dans la perception des droits sur le trafic réel et au fur et à mesure que les opérations s'effectuent.

Pour pratiquer l'exercice s'il a fallu que l'octroi transforme complètement son service de façon à éviter une augmentation considérable du personnel.

Dans ce but M. le vous-prélet a pris le 30 décembre un arrêté contingentant toute la police municipale et les gardes communaux comme préposés auxiliaires de l'octroi, de sorte que, jour et nuit, les agents auront le droit de constater les contraventions en cette matière.

Cette mesure a permis de supprimer le service de nuit de l'octroi et à mis ainsi à la disposition du préposé en chef un personnel important qui, le jour, surveillera les opérations des brasseurs.

A partir de dix heures du soir, les postes permanents des entrées de ville seront supprimés, — sauf à la gare et à la porte de Valenciennes, — et les agents qui y avront de service se transformeront en postes volants qui surveilleront les fraudeurs.

Quant aux personnes qui, après dix heures du soir, entreront en ville des objets soumis à l'octroi, elles auront à déposer une déclaration dans la boîte aux lettres dont sera muni chaque brasseur et à tendre sous les droits leur seront perçus à domicile.

Le nouveau règlement d'octroi n'est pas encore rendu public. l'ancienne sera pratiqué en vertu des articles spéciaux de l'ancien règlement toujours en vigueur.

Ajoutons pour terminer que l'abonnement s'élevait, en 1904, à 118 230 fr.

MENTION HONORABLE. — Une mention honorable est décernée à M. Léon Burgeat, ouvrier mineur à Douai, qui a accompli un acte de courage pendant le mois de décembre dernier.

VOLEURS PINCÉS. — La police de sûreté a arrêté samedi matin un nègre Emile Wiart, journalier à Estrées, beau-frère de Tatinclioux dont nous avons, hier, annoncé l'arrestation.

Présé de questions, Wiart n'a pas tardé à avouer dans vols, commis à Goux-sous-Bellonne (P.-de-C.), de complicité avec Tatinclioux et un troisième individu qui ne tardera pas à être arrêté.

Malgré cet aveu Tatinclioux continue toujours à nier.

GRAVE AFFAIRE. — Il n'est bruit en ville que d'une discussion — qui aurait pu avoir des suites sanglantes — et qui s'est produite au début de la semaine dans une maison située sur l'un de nos boulevards.

Un industriel se serait rendu chez une personne avec laquelle il allait avoir un litige relativement à une succession et, après une vive altercation, aurait tiré deux coups de revolver; mais l'arme était chargée à blanc.

L'industriel en question qui serait, dit-on, atteint de troubles cérébraux a été soumis à l'examen de deux médecins, puis, envoyé en traitement chez un spécialiste.

L'ÉCHEUILLAGE. — Nous croyons devoir rappeler que les propriétaires, fermiers, colons, usufruitiers et métayers sont tenus d'écheuiller *du 15 janvier au 15 février 1905*, les arbres, arbustes, haies ou buissons existant sur les immeubles qu'ils possèdent et cultivent ou dont ils ont la jouissance et l'usage.

Ceux qui ne l'auraient pas fait dans les délais susindiqués, seront poursuivis et il leur sera fait application des peines édictées par la loi du 24 décembre 1888, et l'écheuillage sera, en outre, exécuté à leurs frais.

LES CONGRÉGATIONS. — Le tribunal civil a nommé M. Boscuil, liquidateur général de la Congrégation des sœurs de St-Joseph de Nazareth, dont le maison-mère est à Valenciennes, rue des Glatignies.

CONCOURS DE CHIENS. — Dimanche 8 janvier, à 3 heures de l'après-midi, grand concours de chiens ratiers chez M. Matouri, place Gambetta, 23.

CONCOURS-ÉCOLE. — Concours de chiens primés, 100 fr. de prix garantis. La pari mutuel sera institué.

Prix d'entrée, 0 fr. 50.

BEUVRAGES

HOMME ÉBOUILLANTÉ. — Jeudi, vers huit heures du matin, le garçon brasseur Philippe Lajoux, à la brasserie Sidévsard, travaillait dans un grenier.

L'heure du déjeuner étant arrivée, Lajoux voulut descendre et suivit une passerelle large d'à peu près 75 centimètres et en tôle ondée.

Cette passerelle est placée au-dessus d'une cuve où se trouve continuellement de l'eau presque bouillante, à 80 degrés environ.

Par suite de l'humidité, M. Lajoux glisse et tombe dans le réservoir.

Aux cris que poussa le malheureux, ses compagnons se retirèrent, les deux jambes en fort incient qu'un plain jusqu'à la noyeur du bassin.

On espère qu'avec deux mois de repos, cet ouvrier pourra reprendre son travail.

HORNAING

SILENCE RÉACTIONNAIRE. — Deux journaux réactionnaires de la contrée parlaient dernièrement de la comparution prochaine en police correctionnelle, d'un industriel radical, pour infraction à la loi sur la protection du jeune âge. Nous, ne savons si le fait est exact, mais une enquête vient d'être faite par le gendarmerie de Somain, au sujet d'actes plus graves accomplis par des réactionnaires. Les deux journaux en question n'en ont pas soufflé mot. Cependant, des allées et venues d'un de nos principaux administrateurs ont été observées. Quel a été le but de ces démarches, particulièrement de celle faite le vendredi 29 courant, sous les auspices de Madame ?...

Pourquoi cet administrateur a-t-il été questionné, ainsi que deux de ses fils, par quelqu'un qui en avait le droit ?

Les journaux réactionnaires ont la parole.

VICQ

LE CENTENAIRE. — Au programme de la fête organisée pour le 5 janvier, en l'honneur du centenaire Vadrutu Hourgeois, il y aura:

A 8 h. 1/2 du matin: Réunion à la mairie de toutes les sociétés de la commune: Ste-Barbe, St-Sébastien, les Amis Réunis, les différentes sociétés de cavaliers, groupe de trente cavaliers environ, musiques organisés en fanfares, au nombre de trente environ.

A 9 heures: Vins d'honneur à la Mairie, offerts par la municipalité.

A 9 heures 1/2: Départ de la Mairie pour se rendre chez le centenaire, présentation d'un bouquet d'art et du bouquet, discours.

A dix heures, cavaliers en tête l'escorte d'honneur, entourera la voiture du centenaire qui sera suivie du Conseil municipal, du Bureau de bienfaisance et de toutes les sociétés de la commune qui assisteront à un banquet de famille au salon Lamerlin, où le centenaire se rendra, suivi du cortège dans le même ordre.

Le soir: Bals publics gratuits dans les salons de Paul J. B. et de la veuve Lenselle.

VICOIGNE

L'AFFAIRE PRÉVOST. — Pierre Prévost est renvoyé devant la Chambre des mises en accusation sous la prévention de tentative de meurtre.

VALENCIENNES

DENAIN

TÉMOIGNAGE DE SYMPATHIE. — Le Comité de la Ligue républicaine radicale du canton de Denain, réuni en séance extraordinaire le 29 décembre, adresse à M. Debierre, le témoignage de sa très vive sympathie et réprouve l'odieuse agression dont il a été victime de la part de M. Avos. Il remercie également M. Debierre pour avoir obtenu l'abolition de ladite Ligue, aux groupements du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste ainsi qu'à la Fédération républicaine du Nord.

CAMBRAI

ACTE DE COURAGE. — M. le Ministre de l'intérieur vient de décerner aux lettre de félicitations pour acte de courage à ét. Lamour Charlemagne, baleiler à Cambrai.

CONGÉS DE SOUTIENS DE FAMILLE. — A la suite de la publication d'une note dans les journaux de la région, note qui laissait entendre que des congés renouvelables seraient accordés aux soldats ayant deux années de présence sous les drapeaux et pouvant être considérés comme soutiens de famille, M. Paul Berger, député-maire de Cambrai, avait demandé au Ministère de la Guerre ce qu'il y avait d'exact dans cette information.

Le ministère a répondu qu'il n'avait prin aucune décision de ce genre, qui ne peut émouvoir que d'une loi, et que la délivrance des congés à titre de soutiens de famille, reste en conséquences soumise aux prescriptions de l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889 et à celles des lois du 23 février et 9 juillet 1901.

BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES. — L'Amicale a donné dimanche son concert annuel, salle Lelière Bricout avec le concours de la musique municipale, magistralement conduite par son chef M. Demptie.

Il a été distribué pour 155 fr. de vêtements aux enfants nécessiteux.

Le nouveau président de l'Amicale, M. Bardoux, a retracé en quelques mots l'œuvre de la société pendant l'année. Il a remercié les généreux donateurs MM. Alchou, Gaulois, Delelang, etc.

Il a rappelé les succès remportés par la section de gymnastique au concours d'Arras et a terminé aux applaudissements chaleureux du public en faisant connaître les magnifiques récompenses remportées par l'école de garçons, savoir: Participation à deux grands prix, l'un pour ouvrage post-scolaire, l'autre pour une méthode nouvelle de dessin.

Les élèves, sous la direction de M. Robert, ont alors fort bien interprété « Les Mêlées », scène imitative. Un cri en outre chanté à revir deux jolies chansons: « La Cigale et la Fourmi », « Le beau pays de France ».

Le jeune Lebel, élève de l'école a joué dans morceaux de violon d'une façon tout à fait impeccable. Cinq artistes d'Avesnes-les-Aubert, MM. Merreau violoncelle, Coupez, mandoliniste, Couvez, violoncelliste, Paulin Taquet, guitariste et chanteur de genre, et Halouzi, chanteur de genre, ont obtenu un immense succès.

La partie comique du concert était présentée à l'Original Léon, « Infanta de l'Varlette », de Lille, qui dut revenir seize fois sur la scène.

L'accompagnateur était M. Lurian Charlet, de Cambrai, au piano parfait. Toutes nos félicitations à M. Bardoux, président, et aux administrateurs de l'Amicale, ainsi qu'à M. Pulles, directeur de l'école et à ses adjoints.

GRAND BAL. — Un grand bal par souscription, sous le présidence d'honneur du sympathique vice-président de la société de gymnastique « La Bienfaisante », M. Dalmas, officier d'académie, aura lieu le dimanche 8 janvier, dans la salle de gymnastique.

Cette fête est organisée au profit des gymnastes actuellement sous les drapeaux et, comme les années précédentes, elle promet un grand succès.

AVESNES

HAUTMONT

ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le banquet annuel de la 39e section de la Fédération nationale des anciens sous-officiers a eu lieu dimanche à deux heures, au local de la section, cabaret Centenaire.

Il était présidé par M. Sittenfeld, président général de la Fédération, qui avait à sa gauche M. Sauvage, maire d'Hautmont et à sa droite M. Réaud, président de la section. Plus de cinquante convives.

Au Champagne, M. Sittenfeld a défini le but de solidarité de la Société. Il a engagé les membres à participer à la fondation de l'orphelinat, et il a annoncé qu'il proposerait au prochain renouvellement du Comité central, l'admission des anciens brigadiers, caporaux et assimilés, de façon à pouvoir grossir encore cette armée pacifique de mutualistes. Il a été très applaudi.

M. Réaud, président de la section, a remercié M. Sittenfeld d'avoir bien voulu quitter Paris, pour apporter à la 39e section un marque de sympathique dévouement. Il a pris l'engagement au nom de tous les camarades, de redoubler d'efforts pour amener encore de nouveaux adhérents à cette œuvre si bonne de fraternité, qui rend en même temps les plus grands services à la France et à la République.

M. Sauvage a remercié le comité de sa généreuse invitation, il a dit qu'il était très heureux de se trouver au milieu d'anciens sous-officiers, l'armée de la nation depuis quelques jours et n'a pas repéré.

MORT SUBITE. — Jeudi soir, au cours de l'assemblée générale des membres de l'Alliance républicaine, en la salle des Concerts, réunis pour le renouvellement du Comité, M. Fauquet, brasseur, ancien conseiller municipal, venait de déposer son bulletin de vote dans l'urne quand il s'affaisse sur le banc et perdit connaissance. MM. les docteurs Dural et Bacheles qui se trouvaient dans la salle, lui donnèrent leurs soins et constatèrent que M. Fauquet venait d'être frappé d'une congestion cérébrale.

Transporté immédiatement à sa demeure, rue Edouard-Devaux, M. Fauquet est tombé dans le coma et a expiré dans la nuit.

prononcer sur l'état de la blessure; il craint que l'amputation de la jambe soit nécessaire.

DUNKERQUE

ABUS DE CONFIANCE. — Joseph Brook qui était arrivé à Dunkerque avec un établissement foraine, a été arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance commis à Anvers.

L'ASSASSINAT DE LA BATELIÈRE. — M. Gobert, juge d'instruction, a procédé samedi après-midi à l'interrogatoire des sœurs de Mme Knockaert, la bélsudrière de *La Flèche*, et Van den Bogaert a renouvelé ses aveux. Quant à Swartenveger, il a continué à nier avoir pris part au meurtre.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE. — Samedi matin, M. Masson, cultivateur à Leon-Plage, a découvert, à deux cents mètres environ de la route de Gravelines à Leon-Plage le cadavre d'une personne dont l'identité n'a pas encore été établie.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LE CAMBRIOLAGE DE LA PLACE VAUBAN. — M. Géraudin a constaté que les malfaiteurs qui avaient dérobé une montre d'argent, un montre d'homme en or et différents objets, le tout estimé à environ deux cents francs.

MARQUISE

COMBUSTION DANGEREUSE. — Aux usines métallurgiques de Marquise, le sous-sol de plusieurs bâtiments est en combustion toute à plus de 2 mètres au dessous de la couche de terre proprement dite, et cela, on ignore depuis combien de jours. On croit à une décomposition chimique du sol. Toutes les précautions ont été prises pour éviter un désastre.

BÉTHUNE

MEURCHIN

ACCIDENT MORTEL. — Voici le rapport du délégué mineur appelé à constater un accident mortel à la fosse N° 3 des mines de Meurchin:

Le vingt-quatre décembre 1904, vers 6 heures du soir, je fus avertis par l'exploitant qu'un accident était survenu vers 2 heures 1/2 du soir, au nommé Saucez Maurice, âgé de 16 ans, 11 mois, habitant la commune de Billy-Berclau. Je me suis rendu sur les lieux de l'accident pour faire mon enquête:

Les témoins, Debberre, âgé de 17 ans, habitant la commune d'Hautay, et Mortreux Constantin, 17 ans, habitant la commune de Barvin, et Jupon Léon, 23 ans habitant la commune de Sainglin, déclarent que Saucez était occupé à livrer les berlines chargées venant du plan 2505. Vers 2 h. 1/2 ayant acheté notre travail, nous arrivâmes au sommet du plan 2505, Saucez cueraut le frein, dégagea les berlines dans la pente inclinée et les suivit en disant à Mortreux de condaire le frein qui descendait pour lui permettre de chausser ses bottines qui se trouvaient comme de coutume au pied du plan.

Les berlines arrivées à une certaine distance dans le plan s'y arrêtèrent: de ce fait, Mortreux croyant que les berlines étaient hors du rails lerma le frein, et alla voir avec nos camarades la cause de l'arrêt, il trouva Saucez étendu sur le dos, la bouche pleine de sang, la jambe gauche prise entre les deux traînes de la berline, la lampe gisant au même endroit, la bégule avait été projeté à environ deux mètres plus haut. Aussitôt on se mit à l'œuvre pour dégager le malheureux victime, et la berline soulevée on constata que Saucez avait cessé de vivre. Le nommé Debbrarre déclare que Saucez était habitué d'accrocher les berlines au pied du plan 2505, de les conduire au double roulage et de livrer en même temps les berlines au sommet du plan; la coupe étant on jour-là ne pas plus torts que d'habitude, on dut adjoindre au rouleur un pied de ce plan jusqu'à 12 heures. A partir de ce moment, Saucez dut faire le service du haut du plan et du bas ainsi qu'il en avait l'habitude, c'est pourquoi il avait laissé ses bottines au pied de ce plan.

Je suis descendu sur les lieux du l'accident; j'ai constaté qu'une berline chargée de charbon était accrochée à une chaîne de sûreté, que l'autre berline était complètement hors des rails et que le chapeau de la lampe était déclosé, en qui témoigne que le sieur Saucez était sans feu et qu'il était en train de rallumer quand la chose s'est produit.

De mon voyée personnelle et d'après la déclaration des témoins, il semble résulter que le nommé Saucez, étant donné son jeune âge, n'avait pas la calme nécessaire pour conduire le travail auquel il était occupé; qu'avec un ouvrier plus exercé et surtout à un âge plus avancé, l'accident aurait pu être évité.

SAUVAGE.

SAINT-OMER

FÊTE ET ARBRE DE CONFIANCE. — Charles Lembrecht, soldat au 21e régiment d'infanterie, à Bernay (Eure), né à Saint-Omer, le 6 novembre 1882, marié, inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance, est disparu de son régiment.

DISPARITION. — Augustin Briche, pupille de l'Hospice du Saint-Esprit, placé comme domestique chez M. Mousselet, rue Lyzel, a quitté le domicile de son patron depuis quelques jours et n'a pas reparu.

BOULOGNE-SUR-MER

CALAIS

NAVIRE AVARIÉ. — La violente tempête nord-nord-ouest qui a soufflé sur nos côtes pendant toute la journée, a causé un magnifique steamer « The Queen » à son arrivée cet hiver, vers 2 h. 1/2, alors qu'il venait de Douvres avec plus de deux cents passagers, des dégâts à l'étrave et au gouvernail d'avant qui paraissent — d'après ce que l'on peut en voir — fortement endommagés.

La « Queen » n'a pu repartir pour Douvres, le steamer « Lord Warden » l'a remplacé pour conserver et a pris la mer un peu après quatre heures.

La « Queen », qui s'est amarrée, aussitôt terminé le débarquement des passagers en premier approvisionnement du quai de marée, est entrée au bassin de radoub, où l'on procède à sa mise en état.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

LES ACCIDENTS

— *A Cysoing (Bethune).* — Un incendie a détruit une meule appartenant à M. Joseph Cauquelin, cultivateur, évite meule était sur la territoire de Dourges. On ignore les causes de ce sinistre.

— *A Liévin.* — Occupé aux travaux du local de l'usine n° 5 des mines de Lens, le mineur Constant Dalrancy, 17 ans, a eu la main droite prise entre un bloc de soutènement et une berline.

DIVERS

— *Listes électorales.* — M. Édouard Lefebvre, marchand du roulonbeau vient, par arrêté préfectoral, d'être nommé délégué par l'administration, dans la commission chargée de dresser les listes électorales de Liévin pour l'année 1905.

— *La Patrie.* — La Société de tir « La Patrie » vient de procéder comme suit au renouvellement de son bureau. MM. A. Lanrent, président; Devienne, vice-président; Tabon, secrétaire; Delaporte, secrétaire adjoint; commissaires, MM. Wasson, Mès, Horoes, Desprez et Petit.

FINANCES

Paris, le 30 décembre 1904.

La hausse qui a accompagné la réponse des primes s'est maintenue jusqu'au clôture et toute la cote fait en nouvelle avant-hier.

Notre Rente poursuit sa repriss et termine à 97.82 contre 97.65.

Du reste, sauf l'Extérieure qui est discutée à 90.60, les Fonds étrangers s'inscrivent en nouvelle plus-value: Turc 86.35, Portugais 65.65, Italien 105.55. Les Fonds russes sont un peu plus faibles aujourd'hui.

Les Sociétés de crédit se rentent pas en arrière. La Crédit Lyonnais est à 1.165 fr.; le Comptoir National d'Escompte vaut 532 fr. et la Société Générale 635 fr. La Crédit Foncier fait à 799 fr.; son bilan au 30 décembre montre que les bénéfices du mois ont été de 1.390.620 francs 76, soit 16 millions 708.173 francs pour les onze premiers mois de l'exercice en cours.

En valeurs industrielles, signalons la hausse du Rio et des Diamans. La Suez est à 4.550 francs. L'action Saint-Raphaël-Quiquinna est recherchée à 115 fr.

L'obligation Grenade 6 0/0 conserva son avance à 379 fr.; les recettes de la Compagnie sont pour la semaine de 1.601 fr.; l'augmentation est de 18.573 fr. pour la semaine et de 302.336 fr. depuis le 1er janvier.

Dans le compartiment rupérière, le mouvement de réaction qu'il n'est produit sur le Capitibus Copper provoque de bons achats sur cette valeur à 41 fr. Les valeurs industrielles cassez continuent leur mouvement de repriss. Les Mines sont raimes.

Nouvelle avance des Chemins de fer Français.

IMPERMÉABLES

PNEUMATIQUES — Tuyaux d'Arrosage — CAOUTCHOUC Industriel

MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC — J. De la Royère fils — INGÉNIEUR

HALLUIN, en face du bureau de Douanes.

POUR TENDRE VOI-MÊME SANS PEINE ET SANS MALADRESSE DOCTEUR JOSEPH D'ESTOTTE Inventeur

LA KABILINE

SE TROUVE PARTOUT

LA VUE POUR TOUS

MAISON DE CONFIANCE

M. Hagemann, bien connu à Roubaix et dans les environs, établi depuis 28 ans, rappelle à sa clientèle qu'il est possesseur du nouveau **Verre médical**; le verre correcteur, le verre générateur et le double cristal de roche. **M. Hagemann** est visible chez lui tous les jours. Tous ceux qui ont besoin de lunettes, pince-nez, etc., peuvent venir le consulter. Sa clientèle, qui augmente chaque année, ne cesse de lui adresser des félicitations pour la bonne qualité de ses articles. Grâce à un appareil très ingénieux, **M. Hagemann** connaît de suite les degrés de la vue de sa cliente. **M Hagemann** possède le verre qui redresse les yeux des enfants qui louchent. Il change tous les articles qui ne plaisent pas, avant trois mois. Bien se méfier. La Maison, située à **Roubaix, rue Pierre Motte, 67**, n'a ni voyageur, ni représentant. C'est une maison de premier ordre. n.o.

56

L'HOMME sans nom

Par F. du BOISGOBEY

— Les scélérats, maître? Il n'y en a plus qu'un.

— Que veux-tu dire?

— Comment! vous ne savez pas? On ne vous a donc pas raconté l'histoire de la montagne de feu?

— Parle! parle donc! s'écria Robert qui contenait à peine sa colère, et n'espère pas me payer de mensonges. Il me faut leur vie à tous les deux, et si tu me trompes, je te livre à la justice. Ta est leur complice. Ne l'oublie pas.

— Eh bien! maître, commença Paddy effrayé, voilà l'histoire. Après qu'l'affaire fut terminée aux Soreile, — mais vous me pardonnerez, n'est-ce pas, si je vous parle encore du jeune monsieur? — je demandai pourquoi il ne revenait pas avec nous, car je n'avais pas compris grand'chose à la manœuvre de la pompe à air, et je croyais toujours qu'il allait remonter. Morgan prit un pistolet et me le mit sur la poitrine en me disant: — Tu ne le verras plus, double brute, et si tu souffles un mot je t'envoie le rejoindre. — Il n'y a pas trembiais comme une feuille, et il ajouta: — Ta part s'augmente d'autant, puisque nous ne sommes plus que trois; mais tais-toi, ou je te brûle la cervelle, et je jette ta carcasse irlandaise aux poissons. — Le pauvre Paddy n'a que sa vie en ce monde, maître. J'eus peur, et je me tus. Le soir même nous faisions route pour Naples et, deux jours après, nous étions mouillés devant le quai de Sainte-Lucie. Je restai à bord avec Morgan. Diego alla coucher à terre, mais il revint le lendemain vêtu comme un lord; il parla longtemps avec Morgan dans une langue que je ne comprenais pas, et il s'en retourna à Naples avec ce canot qu'il avait loué sur le port. Quand il fut parti, Morgan m'ordonna de jeter notre ancre, et nous courûmes des bordées dans le golfe en nous rapprochant peu à peu de la pointe du Pausilippe. La nuit venue, Morgan qui tenait la barre, mit le cap sur la terre, et nous abordâmes dans une anse qui s'ouvre en face de la petite île de Nisida. Là, je commençai, par son ordre, à débarquer les sacs d'or l'un après l'autre. Une voiture attelée nous attendait sur la route qui longe la mer, et sur la siège je reconnus Diego déguisé en cocher. Il m'aida à charger l'or dans les coffres du carrosse, et quand ce fut fini, il me dit de jeter ma vesta et mon chapeau de marin, d'endosser sa livrée et de prendre les rênes à sa place. Sous ses habits de cocher, il avait son beau costume de la veille. Morgan quitta aussi sa tenue de marin pour des vêtements de voyageur que Diego avait apportés. Ils montèrent tous deux dans la voiture, et lui me dirent de toucher du côté de Naples. Heureusement je savais conduire, parce que chez nous, en Irlande, je soignais les chevaux de l'évêque de Belfast avant d'être embarqué de force sur l'*Avenger*, et que meudit soit le cabaret où le diable me conduisit ce jour là!...

— Achève! interrompit violemment Robert, que son bavardage exaspérait.

— Pardon, maître, pardon; je voulais dire seulement que les coquins avaient besoin de moi, sans quoi ils m'auraient noyé avec la barque, car Morgan y fit un grand trou avec une hache, et elle coula. Je ne connaissais pas le chemin, mais ils me criaient par où il fallait tourner. En moins d'une heure, nous étions à Chiaia, à l'entrée de la Villa Reale, et on ma dit d'arrêter devant un palais qui ne paraissait pas habité du tout. Morgan et Diego descendirent; ils ouvrirent la porte du jardin, et la voiture entra. Je pense que la veille, Diego avait loué le palais en se faisant passer pour un lord anglais, et qu'il l'avait payé d'avance. Le lendemain, Morgan me signifia que je serais leur valet de chambre jusqu'au moment où ils pourraient s'embarquer pour l'Angleterre, et qu'on ne me donnerait ma part que sur le navire. Bientôt il vint des domestiques, des cochers, des maîtres d'hôtel. Notre maison était mieux montée que celle de lord lieutenant d'Irlande, et tous ces gens-là me respectaient, parce qu'on savait que j'étais l'homme de confiance de leurs seigneuries.

Robert mourait d'impatience, mais il ne put s'empêcher de sourire à ce trait naïf de vanité irlandaise, et Paddy, plus rasséré, continua impertinemment:

— Il venait aussi des banquiers avec lesquels ils s'enfermaient et qui, finalement, emportèrent les sacs d'or; mais Morgan me dit qu'il y avait des papiers pour moi, et que j'enrelie, tant que je vivrais, ma pinte de whisky usurée, et du roastbeef et des pommes de terre...

La figure de Robert reprit une expression plus sévère, et Paddy se hâta de revenir à son récit:

— Morgan et Diego, reprit-il, avaient l'air de vivre en bonne intelligence; mais je savais que le diable n'y perdait rien, comme on dit, car j'avais surpris plusieurs fois Diego qui regardait son oncle d'un mauvais regard. Au bout de deux mois à peu près, il parait que toutes nos affaires étaient réglées avec les banquiers, car on me dit que nous partirions bientôt pour Londres, et j'étais bien content de quitter ce chien de pays. En attendant, nous allions tous les jours nous promener en voiture dans les environs.

Je montais sur le siège à côté du cocher et j'avais tout à fait bonne mine avec ma belle livrée. Une fois, les maîtres voulurent aller visiter cette montagne qui jette du feu. J'avais grand peur d'en approcher, mais on ne voulait jamais me laisser seul à la maison, et il fallut bien marcher. Nous étions venus en calèche jusqu'à ce village qu'ils appellent Portici, et là ils louèrent des chevaux et des guides pour grimper sur cette maudite fournaise. Ils voulaient aller voir couler cette rivière enflammée qui descend du haut de la montagne... tenez, maître, on l'aperçoit d'ici.

Et il montrait du doigt une large traînée rouge qui brillait dans la nuit sur le flanc du Vésuve.

— C'était une mauvaise envie qu'ils avaient là, continua Paddy, et je leur avais bien dit que le diable n'aime pas qu'on aille lui regarder sous le nez. Nous montâmes tant que les chevaux voulurent nous porter; mais en approchant du feu, les pauvres bêtes commencèrent à souffler et à ronâcler, si bien qu'il fallut descendre. On les laissa à la garde des guides, qui nous recommandèrent bien de ne pas nous approcher, et je partis à pied avec mes maîtres.

Nous marchions sur des pierres noires à peine refroidies, et j'aurais donné de bon cœur une guinée pour m'arrêter; mais Morgan me traita de poltron, et il n'eut pas de repos jusqu'à ce que nous fussions arrivés tout à fait sur le bord de cette lève, comme ils appellent la rivière de feu.

Elle coulait à six pieds au-dessous de nous, lentement, lentement, avec un bruit de fourneise et une grosse fumée qui nous aveuglait. C'était comme de la pâte dans le pétrin d'un boulanger, et bien comme la fonte quand on coule des barres de fer aux forges de Tyncmouth. Ce n'était pas curieux du tout; mais les maîtres avaient l'air de se plaire à regarder cette boue diabolique.

Ils s'étaient avancés tout à fait sur le bord, et Morgan me dit d'aller chercher une bouteille de rhum qui était restée dans la caisse d'un des guides. Il voulait boire un coup à la santé du diable, à la porte de la cuisine. Ce furent ses propres expressions, maître, et elles ne lui ont pas porté bonheur. Je ne me le fis pas dire deux fois, et je rebroussai chemin aussi vite que je pus; mais je n'avais pas fait dix pas que j'entendis un cri ... oh! un cri, maître, comme on doit en pousser en enfer. Je me retournai, et je vis sur le bord Diego tout seul.

J'avais bien peur